



Bourgeoisie de Saint-Léonard

Convocation

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués
en assemblée, le

**lundi 31 mars 2008 à 20h00,
à la salle de la Cible.**

ORDRE DU JOUR :

- I. Lecture des comptes 2007
- II. Rapport de l'organe de révision
- III. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision
- IV. Lecture du budget 2008 : approbation
- V. Présentation du plan financier 2008-2011
- VI. Agrégations bourgeoisiales : décision
- VII. Modification des taxes d'agrégation : décision
- VIII. Alpage de Tracuit
(information sur la rénovation et l'exploitation future)
- IX. Divers
- X. Lecture du procès-verbal
- XI. Marende

Bourgeoisie de St-Léonard

Message introductif

L'exercice 2007 de la Bourgeoisie de St-Léonard boucle avec une marge d'autofinancement de fr. 11'213.35.

Les dépenses 2007 avant amortissements s'élèvent à fr. 42'386.35 et les recettes à fr. 53'599.70. Au 31.12.2007, la fortune

de la Bourgeoisie s'élève à fr. 151'369.95. Par rapport à l'exercice précédent, elle a augmenté de fr. 7'213.35.

Le budget 2008 prévoit des dépenses et des recettes pour 66'500 francs ainsi qu'un excédent de dépenses pour fr. 5'000.--.

Les 15'000 francs d'investissement seront affectés à l'alpage de Tracuit si nécessaire pour un traitement d'eau potable.

Comptes récapitulatifs 2007

	Fonctionnement		Investissements		Amortissements comptables
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	
Bourgeoisie de St-Léonard	42'386.35	53'599.70	0.00		4'000.00
	42'386.35	53'599.70	0.00	0.00	4'000.00
Investissement net				0.00	
Marge d'autofinancement		11'213.35	0.00	0.00	
Amortissements comptables	4'000.00				
Excédent de revenu	7'213.35				
	11'213.35	11'213.35			

Compte de Financement

	Dépenses	Recettes
Marge d'autofinancement		11'213.35
Investissement net	0.00	
Excédent de financement	11'213.35	
	11'213.35	11'213.35

Variation de la Fortune

	Dépenses	Recettes
Excédent de financement		11'213.35
Report au bilan des investissements		0.00
Amortissements comptables	4'000.00	
Augmentation de la fortune nette	7'213.35	
	11'213.35	11'213.35

Fonctionnement

	Comptes 2006	Comptes 2007	Budget 2007	Budget 2008
CHARGES				
Charge du personnel				
Autorités	5'450.00	4'933.75	6'000.00	6'000.00
Commissions	3'445.00	1'875.00	2'500.00	3'500.00
Assurances et charges sociales	1'735.65	1'860.40	2'000.00	2'000.00
Biens et services				
Entretien et assurances immeubles	3'100.70	3'184.00	4'000.00	3'500.00
Entretien routes et alpage	2'877.35	1'719.05	3'000.00	2'500.00
Entretien des forêts	676.90		10'000.00	10'000.00
Frais d'assemblées et sorties	11'108.20	1'706.00	1'500.00	12'000.00
Frais de culture	20'906.25	19'695.30	21'000.00	20'000.00
Impôts et redevances	2'405.30	3'266.55	1'000.00	2'000.00
Frais divers	4'601.25	4'146.30	5'000.00	5'000.00
Intérêt et frais de la dette				
	<u>56'306.60</u>	<u>42'386.35</u>	<u>56'000.00</u>	<u>66'500.00</u>
REVENUS				
Revenu des biens				
Produit des vignes et domaines	22'493.75	23'553.75	23'000.00	24'000.00
Produit des locations	16'162.60	16'162.60	16'000.00	16'500.00
Vente de bois			10'000.00	10'000.00
Intérêts des titres et des lots	814.90	750.95	1'000.00	1'000.00
Recettes diverses			1'000.00	1'000.00
Patentes et concessions				
Redevances diverses	12'505.70	12'632.40	12'500.00	13'000.00
Contributions des tiers				
Agrégation bourgeoisiale		500.00	1'000.00	1'000.00
	<u>51'976.95</u>	<u>53'599.70</u>	<u>64'500.00</u>	<u>66'500.00</u>

Investissements

Dépenses

Alpage de Tracuit	12'000.00	0.00	15'000.00	15'000.00
	<u>12'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>15'000.00</u>	<u>15'000.00</u>
Marge d'autofinancement				
./. Amortissement titres	-4'329.65	11'213.35	8'500.00	0.00
./. Amortissement terrains				
./. Amortissement constructions	4'206.25	4'000.00	5'500.00	5'000.00
Solde excédent recettes	<u>-8'535.90</u>	<u>7'213.35</u>	<u>3'000.00</u>	<u>-5'000.00</u>

Comptes 2007

Bilans comparés au 31 décembre 2006 et 2007

Actif			Passif			
	31.12.2006	31.12.2007		31.12.2006	31.12.2007	
Actif financier			Capitaux étrangers			
Disponible			Dettes à court terme			
Banque Raiffeisen, épargne	93'513.05	102'601.11	Créanciers	7'069.55		159.60
Avoirs			Fonds de réserve			
Débiteurs	2'593.35	2'651.25	Fonds de rénovation chapelle	4'474.30		4'474.30
Impôt anticipé	277.70	252.79				
Placements						
Fonds de reboisement	15'465.10	15'493.70				
Actions téléphérique CBV	1.00	1.00				
Parts sociales AFV-BV	1.00	1.00				
La Forêt de l'Aventure SA, Vercorin	1.00	1.00				
Action Télécabine Vercorin SA	1.00	1.00				
Actifs transitoires			Capitaux propres			
Produits à recevoir	4'846.25	0.00	Fortune nette			
Investissements			Capital			
Constructions	39'000.00	35'000.00		152'692.50		144'156.60
Terrains	1.00	1.00	± excédent recettes/dépenses			
			-8'535.90	144'156.60	7'213.35	151'369.95
	155'700.45	156'003.85		155'700.45		156'003.85

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 3 mars 2008.

Cautionnement de fr. 10'400.-- en faveur de la Banque Raiffeisen pour le triage forestier.

La bourgeoisie et/ou la commune de St-Léonard se sont engagées à couvrir les crédits d'investissements du triage forestier du vallon pour 4,92 %, ce selon convention (% surface forêts).

Informations diverses

Sortie des bourgeois

La traditionnelle sortie des bourgeois aura lieu à Tracuit le dimanche 27 juillet 2008. Nous vous invitons déjà à bien vouloir réserver cette date afin que nous vous retrouvions nombreux sur l'alpe. Un programme détaillé vous sera remis ultérieurement.

Journée de travail à l'alpage

Comme chaque année, une journée de travail aura lieu à Tracuit. Les différents travaux d'entretien de la route et de l'alpage seront effectués le samedi 26 juillet 2008. Nous prions les intéressés de bien vouloir réserver cette date.

Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population Léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge de la retraite qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de la rente AVS. L'agent AVS se tient à votre disposition.

CMS Sierre

Vous avez une heure par semaine à donner ? Joignez-vous à PRO SOCIO/Services bénévoles afin d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, etc. Choisissez votre activité, telle que les transports, les repas à domicile ou les visites au domicile des malades ou des personnes âgées. Contactez le 027.455.51.51 ou le secrétariat communal qui vous donneront tous les renseignements utiles.

Compost

Du compost est à disposition de la population Léonardine, ceci gratuitement, à notre déchetterie.

Ramassage des papiers et des ordures

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes à verres uniquement le jour de ramassage, soit le premier mercredi du mois avant 13h00 et de mettre uniquement des ordures ménagères dans les Moloks. Des contrôles seront opérés et les contrevenants amendés.

Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres et les haies le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches et les sarments doivent être coupés ou broyés sur place et, selon les directives cantonales, compostés dans les champs et les vignes car désormais tout feu en plein air est strictement interdit.

Déchetterie

Pour faciliter les contrôles, une carte d'accès à la déchetterie a été créée et doit être retirée au secrétariat communal. D'autre part, les entreprises artisanales et industrielles doivent se conformer impérativement au règlement communal en vigueur et livrer leurs déchets directement à l'Uto ou au centre des Paujes. Il en est de même pour les privés qui ont de grandes quantités à débarrasser.

Les horaires de la décharge sont les suivants :

du 1^{er} avril au 30 septembre

lundi	de 18h00 à 19h00
mercredi	de 18h00 à 19h00
samedi	de 11h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00

du 1^{er} octobre au 31 mars

de 16h00 à 17h00
de 16h00 à 17h00
de 11h00 à 12h00
de 14h00 à 16h00